

MAPB FR 21/10/2019 14h49 – 0146
Maroc-Agriculture-coopératives

Produits du terroir : L'ADA renforce les capacités des groupements des producteurs

Casablanca, 21/10/2019 (MAP) - L'Agence pour le développement agricole (ADA) a lancé récemment la troisième phase du 4ème programme de la mise à niveau des groupements des producteurs des produits du terroir au profit de 50 groupements représentant 74 coopératives.

Le kick off de cette nouvelle phase du programme, lancée du 15 au 19 octobre, est matérialisée par l'organisation de 4 ateliers de présentation des modules de formation sur les différents aspects liés au plan d'affaires des groupement bénéficiaires, à savoir la production, la valorisation, la bonne gouvernance, la gestion financière, la conformité réglementaire et sanitaire, la commercialisation et le marketing, indique l'ADA dans un communiqué.

Lors de ces ateliers, de nouveaux modèles de packaging et d'outils de communication ont été conçus pour l'ensemble des groupements bénéficiaires afin de les outiller pour un meilleur positionnement, une meilleure visibilité et pour les assister à mieux asseoir la notoriété de leurs marques et produits, fait savoir le communiqué. A ce jour, 230 groupements représentant près de 700 coopératives et regroupant plus de 20.000 petits agriculteurs émanant des 12 régions du Maroc ont pu bénéficier de ce programme et ce, en vue de les assister à mieux répondre aux exigences du marché en matière de qualité, traçabilité, conformité réglementaire et sanitaire, packaging, régularité des approvisionnements. Ces étapes importantes permettent in fine aux petits agriculteurs de percer plus facilement le marché local et international.

Assuré en étroite collaboration avec les directions régionales de l'agriculture, l'Office national du conseil agricole (ONCA) et l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), cet accompagnement est subdivisé en quatre phases à savoir, une phase de diagnostic participatif comprenant une étude générale, une analyse participative des contraintes et des opportunités existantes, dans le but de s'arrêter sur les caractéristiques fondamentales de la situation actuelle des groupements bénéficiaires et leurs produits du terroir. La seconde étape consiste en l'élaboration des plans d'affaires portant sur les différents volets cités et ce en vue d'améliorer leur situation, tandis que la troisième phase consiste à la formation des représentants de chaque groupement sur les différents aspects liés à la mise en œuvre de leur plan d'affaires, et une dernière phase consiste au suivi et évaluation de la mise en œuvre des plans d'affaires par les groupements bénéficiaires.

HS

MAP 211349 GMT Octobre 2019

© MAP-Tous droits réservés 122, Avenue Allal Ben Abdellah B.P. 1049 - Rabat- 10000 Téléphone : 037.27.94.00 E-mail : com@map.co.ma

وكالة التنمية الفلاحية تقوي قدرات تعاونيات مغربية



هسبريس من الرباط

الطيس 21 أكتوبر 2019 - 21:35

أطلقت وكالة التنمية الفلاحية المرحلة الثالثة من البرنامج الرابع لتأهيل تجمعات منتجي المنتجات المجالية خلال الفترة الممتدة ما بين 15 و19 أكتوبر 2019.

ويأتي هذا النشاط في إطار الأدوار التي تلعبها الوكالة باعتبارها فاعلاً ملتزماً بتنمية تسويق المنتجات المجالية في إطار الإستراتيجية المخطط المغرب الأخضر، الذي يولي اهتماماً خاصاً للفلاحين الصغار.

وذكر بلاغ للوكالة أن هذه المرحلة استفاد منها 50 تجمعا تمثل 74 تعاونية، وأشار إلى أن انطلاقها تميز بتنظيم أربع ورشات تضمنت تقديم وحدات التكوين حول مختلف المجالات المرتبطة بمخطط أعمال التجمعات المستفيدة، من بينها الإنتاج والتثمين والحكامة الجيدة والتدبير المالي والملاءمة التنظيمية والصحية؛ ناهيك عن التسويق والترويج.

وخلال هذه الورشات تم وضع نماذج جديدة لوسائل التواصل لفائدة المستفيدين من أجل إعدادهم لتموقع جيد ورؤية جيدة، إضافة إلى مساعدتهم على وضع قواعد السمعة لعلامتهم ومنتجاتهم.

وحسب الوكالة فقد استفاد من هذا البرنامج إلى حدود اليوم 230 تجمعا تمثل 700 تعاونية ينضوي تحتها 20 ألف فلاح في الجهات الاثنتي عشرة للمغرب.

وساعد هذا البرنامج في دعم هؤلاء للاستجابة لمتطلبات السوق في ما يخص الجودة والتتبع والملاءمة التنظيمية والصحية، وهو ساهم في سهولة اختراقهم للسوق المحلية والدولية.

جدير بالذكر أن هذه المواكبة تتم بتعاون وثيق مع المديريات الجهوية للفلاحة والمكتب الوطني للاستشارة الفلاحية، والمكتب الوطني للسلامة الصحية للمنتجات الغذائية.

Produits du terroir : L'ADA renforce les capacités des groupements des producteurs

Hespress FR 22 Oct 2019 à 00:20 Economie



L'Agence pour le développement agricole (ADA) a lancé récemment la troisième phase du 4ème programme de la mise à niveau des groupements des producteurs des produits du terroir au profit de 50 groupements représentant 74 coopératives.

Le kick off de cette nouvelle phase du programme, lancée du 15 au 19 octobre, est matérialisée par l'organisation de 4 ateliers de présentation des modules de formation sur les différents aspects liés au plan d'affaires des groupement bénéficiaires, à savoir la production, la valorisation, la bonne gouvernance, la gestion financière, la conformité réglementaire et sanitaire, la commercialisation et le marketing, indique l'ADA dans un communiqué.

Lors de ces ateliers, de nouveaux modèles de packaging et d'outils de communication ont été conçus pour l'ensemble des groupements bénéficiaires afin de les outiller pour un meilleur positionnement, une meilleure visibilité et pour les assister à mieux asseoir la notoriété de leurs marques et produits, fait savoir le communiqué.

A ce jour, 230 groupements représentant près de 700 coopératives et regroupant plus de 20.000 petits agriculteurs émanant des 12 régions du Maroc ont pu bénéficier de ce programme et ce, en vue de les assister à mieux répondre aux exigences du marché en matière de qualité, traçabilité, conformité réglementaire et sanitaire, packaging, régularité des approvisionnements. Ces étapes importantes permettent in fine aux petits agriculteurs de percer plus facilement le marché local et international.

Assuré en étroite collaboration avec les directions régionales de l'agriculture, l'Office national du conseil agricole (ONCA) et l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), cet accompagnement est subdivisé en quatre phases à savoir, une phase de diagnostic participatif comprenant une étude générale, une analyse participative des contraintes et des opportunités existantes, dans le but de s'arrêter sur les caractéristiques fondamentales de la situation actuelle des groupements bénéficiaires et leurs produits du terroir.

La seconde étape consiste en l'élaboration des plans d'affaires portant sur les différents volets cités et ce en vue d'améliorer leur situation, tandis que la troisième phase consiste à la formation des représentants de chaque groupement sur les différents aspects liés à la mise en œuvre de leur plan d'affaires, et une dernière phase consiste au suivi et évaluation de la mise en œuvre des plans d'affaires par les groupements bénéficiaires.

PRODUITS DU TERROIR : L'ADA LANCE LE 4ÈME PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

21 octobre 2019



L'Agence pour le Développement Agricole (ADA) a lancé du **15 au 19 Octobre 2019**, la troisième phase du 4^{ème} programme de la mise à niveau des groupements des producteurs des produits du terroir au profit de 50 groupements représentant 74 coopératives. Ce programme s'inscrit dans le cadre des actions de l'ADA, acteur engagé dans le développement de la commercialisation des produits du terroir dans le cadre de l'ambitieuse stratégie du Plan Maroc Vert qui a accordé une attention particulière aux petits agriculteurs notamment producteurs des produits du terroir.

Le kick off de cette nouvelle phase du programme est matérialisée par l'organisation de 4 ateliers de présentation des modules de formation sur les différents aspects liés au plan d'affaires des groupement bénéficiaires à savoir la production, la valorisation, la bonne gouvernance, la gestion financière, la conformité réglementaire et sanitaire, la commercialisation, le marketing ...

Lors de ces ateliers, de nouveaux modèles de packaging et d'outils de communication ont été conçus pour l'ensemble des groupements bénéficiaires afin de les armer pour un meilleur positionnement, une meilleure visibilité et pour les assister à mieux asseoir la notoriété de leurs marques et produits.

A ce jour, **230 groupements** représentant près de **700 coopératives** et regroupant plus de **20.000 petits agriculteurs** émanant des **12 régions du Maroc** ont pu bénéficier de ce programme, et ce en vue de les assister à mieux répondre aux exigences

du marché en matière de qualité, traçabilité, conformité réglementaire et sanitaire, packaging, régularité des approvisionnement...

Il s'agit d'étapes importantes qui permettent in fine aux petits agriculteurs de percer plus facilement le marché local et international.

Pour rappel, cet accompagnement, assuré en étroite collaboration avec les Directions Régionales de l'Agriculture, l'ONCA et l'ONSSA, est subdivisé en quatre phases notamment :

1. Un diagnostic participatif comprenant une étude générale, une analyse participative des contraintes et des opportunités existantes, dans le but de s'arrêter sur les caractéristiques fondamentaux de la situation actuelle des groupements bénéficiaires et leurs produits du terroir ;
2. Des plans d'affaires portant sur les différents volets cités et ce en vue d'améliorer leur situation ;
3. La formation des représentants de chaque groupement sur les différents aspects liés à la mise en œuvre de leur plan d'affaires ;
4. Le suivi et évaluation de la mise en œuvre des plans d'affaires par les groupements bénéficiaires.

L'ADA renforce les capacités des groupements des producteurs des produits du terroir

L'Agence pour le développement agricole (ADA) a lancé récemment la troisième phase du 4ème programme de la mise à niveau des groupements des producteurs des produits du terroir au profit de 50 groupements représentant 74 coopératives.

Le kick off de cette nouvelle phase du programme, lancée du 15 au 19 octobre, est matérialisée par l'organisation de 4 ateliers de présentation des modules de formation sur les différents aspects liés au plan d'affaires des groupements bénéficiaires, à savoir la production, la valorisation, la bonne gouvernance, la gestion financière, la conformité réglementaire et sanitaire, la commercialisation et le marketing, indique l'ADA dans un communiqué.

Lors de ces ateliers, de nouveaux modèles de packaging et d'outils de communication ont été conçus pour l'ensemble des groupements bénéficiaires afin de les outiller pour un meilleur positionnement, une meilleure visibilité et pour les assister à mieux asseoir la notoriété de leurs marques et produits, fait savoir le

communiqué.

A ce jour, rapporte la MAP, 230 groupements représentant près de 700 coopératives et regroupant plus de 20.000 petits agriculteurs émanant des 12 régions du Maroc ont pu bénéficier de ce programme et ce, en vue de les assister à mieux répondre aux exigences du marché en matière de qualité, traçabilité, conformité réglementaire et sanitaire, packaging, régularité des approvisionnements. Ces étapes importantes permettent in fine aux petits agriculteurs de percer plus fa-

cilement le marché local et international.

Assuré en étroite collaboration avec les directions régionales de l'agriculture, l'Office national du conseil agricole (ONCA) et l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), cet accompagnement est subdivisé en quatre phases, à savoir : une phase de diagnostic participatif comprenant une étude générale, une analyse participative des contraintes et des opportunités existantes, dans le but de s'arrêter sur les caractéristiques

fondamentales de la situation actuelle des groupements bénéficiaires et leurs produits du terroir. La seconde étape consiste en l'élaboration des plans d'affaires portant sur les différents volets cités et ce en vue d'améliorer leur situation, tandis que la troisième phase consiste à la formation des représentants de chaque groupement sur les différents aspects liés à la mise en œuvre de leur plan d'affaires, et une dernière phase consiste au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des plans d'affaires par les groupements bénéficiaires.

Date : octobre 24, 2019



Richam Mouhla

Les récentes précipitations augurent d'un bon démarrage de la campagne agricole.

Il faut dire que l'agriculture a depuis toujours été un véritable moteur économique et social. Tous les ingrédients semblent réunis pour que la campagne en cours atteigne tous ses objectifs. Il faut rappeler dans ce sens que la tutelle a pris les mesures nécessaires pour garantir aux agriculteurs un accès plus facile et selon les meilleurs coûts aux semences et autres produits agricoles nécessaires.

Et pour ouvrir la voie devant un plus grand nombre de paysans afin de bénéficier de l'appui et l'accompagnement de l'Etat, d'autres mesures importantes sont en cours pour le développement de la commercialisation des produits du terroir dans le cadre de l'ambitieuse stratégie du Plan Maroc Vert. L'Agence pour le développement agricole (ADA) pilote la troisième phase du 4ème programme de la mise à niveau des groupements des producteurs des produits du terroir au profit de 50 groupements représentant 74 coopératives.

Il s'agit d'un projet très ambitieux pour permettre à un grand public de découvrir la large gamme des produits du terroir marocain. Il faut dire que la tutelle a toujours placé les petits agriculteurs ainsi que les coopératives au centre du débat dans le but de leur proposer des mécanismes capables de faciliter la commercialisation de leurs produits. Cette politique commence déjà à donner ses fruits, au grand bonheur de la population cible.

Produits du terroir

L'ADA veut renforcer les capacités des coopératives agricoles

Acteur engagé dans le développement de la commercialisation des produits du terroir dans le cadre de l'ambitieux stratégie du PMV qui a alloué

une attention particulière aux petits agriculteurs notamment producteurs des produits du terroir, l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) vient de lancer la troisième phase du 4ème programme de la mise à niveau des groupements des producteurs des produits du terroir au profit de 50 groupements représentant 74 coopératives. Le kick off de cette nouvelle phase du programme est matérialisé par l'organisation de 4 ateliers de présentation des modules de formation sur les différents

aspects liés au plan d'affaires des groupement bénéficiaires, à savoir la production, la valorisation, la bonne gouvernance, la gestion financière, la conformité réglementaire et sanitaire, la commercialisation, le marketing... Lors de ces ateliers, de nouveaux modèles de packaging et d'outils de communication ont été conçus pour l'ensemble des groupements bénéficiaires afin de les armer pour un meilleur positionnement, une meilleure visibilité et pour les assister à mieux asseoir la notoriété de leurs marques et

produits. A ce jour, 230 groupements représentant près de 700 coopératives et regroupant plus de 20 000 petits agriculteurs émanant des 12 régions du Maroc ont pu bénéficier de ce programme, et ce en vue de les assister à mieux répondre aux exigences du marché en matière de qualité, traçabilité, conformité réglementaire et sanitaire, packaging, régularité des approvisionnements ; des étapes importantes qui permettent in fine aux petits agriculteurs de gagner plus facilement le marché local et international.

